

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 3 JUIN 2025

A BOCAPOLE, A BRESSUIRE (ESPACE EUROPE)

Le trois juin deux mille vingt-cinq, à 12h00, le Conseil d'Administration de la Régie Bocapole s'est réuni à Bocapole, à Bressuire (Espace Europe), sous la présidence de Madame Marie JARRY, Président.

Membres : 15 – Quorum : 8

Présents (12) : Bruno BODIN, Cécile VRIGNAUD, Aurélie GREGOIRE, Gérard FAUCHEREAU, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Pascal LAGOGUEE, Emmanuelle MENARD, Joëlle NAUD, Michel PITORIN, Anne-Marie REVEAU, Dominique TRICOT

Absents (3) : Dominique PAQUEREAU, Jack RAMBAULT, Dominique REGNIER

Date de convocation : 28-05-2025

Secrétaire de séance : Aurélie GREGOIRE

ADMINISTRATION GENERALE

Soirée anniversaire de Bocapole 2026 : production d'un spectacle et tarifs des entrées

Lors des démarches et des échanges du groupe de travail « Programmation », et du CA de la Régie Bocapole du 20 juin 2017, des orientations de programmation ont été entérinées et il a été décidé d'initier des démarches pour réaliser des dates en propre, et pour se faire, d'engager l'achat de contrats de cessions.

Par ailleurs, le précédent CA du 11 février 2025 avait évoqué l'opportunité d'engager la production en propre par la Régie d'un concert avec un artiste de notoriété nationale, le vendredi 20 février 2026 pour la soirée anniversaire des 20 ans de Bocapole.

Plusieurs opportunités ont été par la suite proposées pour avis aux membres du conseil d'administration afin de pouvoir rapidement rejeter ou se positionner sur ces propositions. Le choix s'est porté sur l'artiste pop électro **Suzane**.

Un budget prévisionnel des dépenses et recettes de cette production est présenté en séance pour discussion.

Il est donc proposé d'engager contractuellement la Régie avec la Production de cette tournée par W Spectacle, et de valider le montant de l'engagement, à savoir un contrat de cession de 23 500 €HT maximum avec en amont le versement possible d'un acompte maximum de 50% du montant HT du contrat de cession.

Par ailleurs, les tarifs grand public sont ainsi proposés :

- 39 €TTC le billet en place assise,
- 32 €TTC en place debout en fosse.

Si nécessaire, pour compléter la vente de places encore disponibles, l'option d'une offre promotionnelle à activer début janvier 2026 est également retenue :

- 32 €TTC le billet en place assise,
- 26 €TTC en place debout en fosse.

Ces places ouvriront l'accès également à une seconde partie animée par un groupe ou un DJ local, restant à déterminer.

Le Conseil d'Administration de la Régie Bocapole est invité à :

- **valider l'engagement de la production par la Régie Bocapole du concert de Suzane dans les conditions ci-dessus ;**
- **d'adopter les tarifs publics tels que proposés ;**
- **d'imputer les dépenses et les recettes sur le Budget de la Régie Bocapole ;**
- **autoriser Madame la Présidente à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité cette délibération.

Transmis en préfecture le

17 JUIN 2025

Notifié ou publié le

17 JUIN 2025

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
-informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.

Pour extrait conforme,
La Présidente de la Régie Bocapole,,
Marie JARRY,



[Handwritten signature of Marie Jarry]